

La loi des Scouts et Guides de France

La guide / le scout...

1. ...parle en vérité et agit en cohérence
2. ...est digne de confiance et sait faire confiance aux autres
3. ...va au-devant des autres et tisse des liens de fraternité avec les scouts et guides du monde entier
4. ...emploie ses ressources avec sagesse
5. ...affronte les difficultés avec optimisme
6. ...participe à la construction d'un monde de justice et de paix
7. ...aime et protège la création
8. ...vit avec énergie et prend des initiatives
9. ...accueille la Bonne Nouvelle par ses actes au service des autres
10. ...est maître de ses paroles, de ses actes et de ses pensées



« L'EXPLO » : une expérience pour se débrouiller « comme des grands »

Chez les Scouts et Guides de France, l'exploration est une randonnée à pied effectuée en équipe et en autonomie, comprenant au moins une nuit à l'extérieur du camp. Itinéraire, budget, équipement, nourriture, trousse de secours, moyens de communication, repérage d'un logement ou d'un lieu où bivouaquer : toutes les conditions du départ en « explo » se retrouvent entre les mains des jeunes qui, dès 11 ans, sont considérés comme aptes à se passer momentanément de leurs aînés.

Scrupuleusement préparées, ces expéditions n'échappent évidemment pas aux règles de sécurité de base : elles sont préparées avec minutie et en collaboration avec les autorités locales. Les jeunes ont toujours les moyens d'alerter les secours ou l'équipe d'encadrement qui se rendra rapidement sur place en cas de problème.



Cette volonté se traduit de différentes manières...

... à travers de grands rassemblements

Chaque année, des rencontres internationales permettent à des milliers de jeunes – issus de cultures différentes et véhiculant une autre façon de vivre le scoutisme – de se rencontrer, d'échanger et de partager leur expérience de la vie scout.

... à travers des projets de mobilité internationale

Au cœur de la vie scout des 14-21 ans, ceux-ci permettent chaque année à environ 3500 jeunes de partir à l'étranger. (419 camps à l'étranger dans 76 pays)

... à travers des projets ambitieux de solidarité internationale

Axés sur l'environnement, l'éducation, l'aide aux populations, la citoyenneté, ils concernent chaque année plus de 200 équipes parmi les Compagnons (17-21 ans). Exemple : une immersion dans le camp de réfugiés de Souda, sur l'île de Chios (Grèce), pour un projet solidaire international.

Le « plus » du service civique

Les Scouts et Guides de France sont une des premières organisations à avoir été agréée par l'Agence du Service civique. Grâce à ce dispositif de l'État, nous accueillons depuis 2010 des jeunes de 16 à 25 ans pour des missions de 6 mois à 1 an, en France et à l'étranger. Ce dispositif est un tremplin pour découvrir l'engagement citoyen. Il permet aux jeunes d'être acteurs du monde, de vivre des expériences au service de la paix, de créer des liens dans la Cité. En tête des missions que nous proposons : le développement d'actions éducatives avec d'autres organisations scoutées à travers le monde (au Maroc, au Congo, en Roumanie, en Bolivie...), mais aussi la mise en place d'initiatives sur le thème de la mémoire et de la citoyenneté, de l'environnement et du développement durable. Une autre façon de faire rayonner la méthode scout.

7.

Le scoutisme, c'est pour les riches

NON

Avec une moyenne de 100 € par semaine pour un camp, c'est beaucoup moins cher qu'une colonie de vacances.

Les Scouts et Guides de France sont soucieux de pouvoir ouvrir le scoutisme et la méthode éducative qui en découle à tous les publics, sans distinction sociale ou financière. Le coût ne doit pas être un obstacle.

Ainsi, depuis 2014, le montant des cotisations est modulable selon les ressources de la famille, grâce à une grille établie sur la base du quotient familial.

Les frais engendrés par l'activité du scoutisme se décomposent comme suit :

• L'adhésion :

Elle s'échelonne, en fonction des revenus des parents, entre 23 et 139 €, que ce soit pour un enfant, un jeune ou un adulte. Le tarif est dégressif à partir du 3^e enfant inscrit. Ce montant comprend les frais d'assurance, participe à la formation des chefs et cheftaines ainsi qu'à la vie générale du mouvement.

• L'équipement :

Chemise, foulard, sac à dos, sac de couchage pour partir en camp... : ce matériel indispensable nécessite un investissement supplémentaire, sachant que la majeure partie de ces produits sont vendus sur le site de la Boutique du scoutisme et que les groupes organisent des ventes de matériel d'occasion, des opérations de solidarité, etc.

• Les activités :

En fonction du programme proposé (sortie, week-end, camp...), le coût varie. La contribution des familles sert en outre à l'achat d'équipements et à l'entretien du local scout.

À NOTER: les familles en difficulté financière ont la possibilité de solliciter le fond de solidarité de l'association et des aides extérieures comme la CAF ou les comités d'entreprise. Des actions de solidarité sont menées au sein du mouvement afin de garantir à tous les enfants la participation aux activités.





© Olivier Ouadah - SGDF



« Scoutisme en quartiers » : le scoutisme pour tous

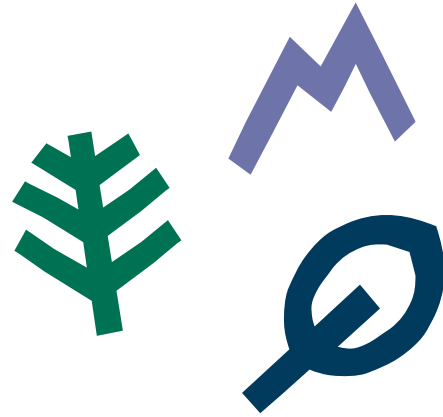
Lutter contre l'exclusion et la ségrégation sociale étaient deux des objectifs de Baden-Powell lorsqu'il créa le scoutisme, en 1907.

Depuis les années 1970, et en partenariat avec d'autres associations et les pouvoirs publics, les Scouts et Guides de France agissent sur le terrain afin d'ouvrir le mouvement à des jeunes issus de quartiers prioritaires, dits « sensibles », ou dont les familles rencontrent des difficultés financières.

En effet, 1 semaine de camp coûte environ 100 €, qui est un prix avantageux comparativement aux séjours organisés. Après avoir créé les premiers « Camps pour tous », les SGDF ont lancé « Scoutisme en quartiers » (2008).

Une trentaine de groupes en France – dont certains implantés directement dans les zones concernées – conduisent des actions localement (autour du jeu scout, d'animations de rue, de journées nature...), afin de créer du lien social et de nouer des amitiés avec d'autres horizons sociaux.





En prise avec la réalité, et une nature qui ne triche pas, les SGDF participent chaque saison à des actions illustrant leur vocation à :

« Habiter autrement la planète »

Quelques exemples :

- Prévention des feux de forêt grâce à des patrouilles mobiles (dans le cadre du dispositif « Nature Environnement »)
- Création de refuges pour oiseaux (en partenariat avec la Ligue de protection des oiseaux)
- Participation active à la Fête de la Nature
- Conservation du littoral et de sa biodiversité (nettoyage des plages)

Moteurs de la transition écologique en cours dans notre société, les Scouts et Guides de France ont aussi eu à cœur de développer, au fil des ans, des partenariats avec plusieurs acteurs essentiels de la défense de l'environnement et du développement durable, comme la Fondation Nicolas Hulot, la Fédération des parcs naturels régionaux, France Nature Environnement, le réseau École et Nature, WWF ou Noé.



© Augustin Ballu - SGDF



10.

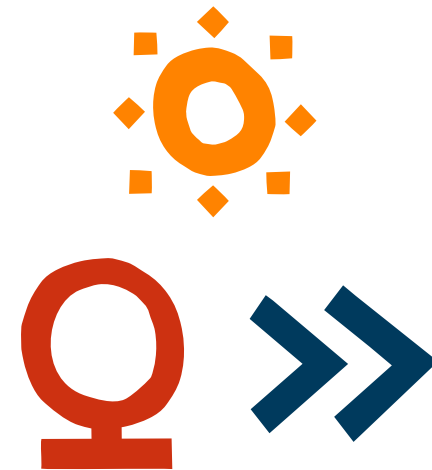
Pour être scout ou guide, il faut obligatoirement vivre en forêt nuit et jour

NON

Le scoutisme ne connaît aucune frontière, qu'elle soit géographique, humaine, religieuse ou temporelle.

De fait, quantité de lieux peuvent être le théâtre d'expériences de scoutisme enrichissantes pour celles et ceux qui les mènent, comme pour celles et ceux qui en bénéficient : d'une île balayée par un ouragan à un maquis ravagé par le feu, en passant par un chantier de construction ou l'école d'un village défavorisé, le scoutisme se vit partout dans le monde, le temps d'une journée, d'un week-end ou d'un camp d'été.

Les scouts et guides marins (moussaillons/ mousses/ marins/ compagnons) se réalisent pour leur part à travers des activités nautiques ou en lien avec le monde maritime.



11. Être scout ou guide c'est que pour les jeunes

NON

Il n'y a pas d'âge pour rejoindre le mouvement et la pratique du scoutisme dans sa jeunesse n'est pas une condition sine qua non à une adhésion plus tardive.

Les Scouts et Guides de France comptent 25.000 bénévoles, désireux de s'investir gracieusement dans l'encadrement des enfants et des jeunes portant la chemise et le foulard scouts. **30 % d'entre eux n'ont pas été scouts ou guides quand ils étaient enfants.** Encadrer des équipes et des jeunes, préparer des réunions, travailler en équipe, gérer des conflits, conduire des projets... Autant de compétences que l'on acquiert lorsque l'on est bénévole et qui peuvent resservir ailleurs ou plus tard.

Entre management, organisation, dialogue et transmission : le fonctionnement des groupes scouts présente de nombreuses similitudes avec la vie en entreprise. Aussi, l'expérience du scoutisme est souvent perçue par les employeurs comme un atout humain majeur et révélateur des capacités d'engagement. Le nombre d'adhésions d'adultes a connu une hausse de 25 % en 5 ans, augmentant considérablement les effectifs des responsables de groupes, des délégués territoriaux ou des trésoriers.

Enfin, avoir été scout un temps n'empêche pas de redevenir scout un jour.

Le dispositif Erascout permet ainsi aux jeunes adultes et responsables qui partent vivre à l'étranger de continuer à être scout ou guide et à vivre des aventures uniques dans un nouveau pays. Une belle opportunité de s'intégrer dans la population locale ; une passerelle unique pour découvrir la culture d'autres enfants et familles.



12.

Les scouts et guides, avec ces histoires de pédophilie, vous n'y pensez pas!

Comme toute structure accueillant des enfants, les Scouts et Guides de France sont particulièrement vigilants face aux risques de pédocriminalité.

Nos bénévoles reçoivent des formations spécifiques. Chaque bénévole est accompagné par au moins deux autres adultes, ce qui permet d'identifier rapidement des signaux d'alerte et d'éviter des risques de dérives. Chaque adulte du mouvement, au moment de l'inscription, est signalé aux fichiers de l'État, ce qui fait qu'aucune personne condamnée pour des faits d'abus sur mineur ne peut adhérer.

La confiance établie entre les jeunes et leurs chefs et cheftaines facilite la libération de la parole. Il est fréquent que lors des activités et en particulier lors des camps, des jeunes se confient sur des violences qu'ils subissent dans le cadre scolaire, familial, sportif... Nos bénévoles sont formés pour recevoir la parole des jeunes et orienter vers les services sociaux. Nous sommes un acteur de la protection de l'enfance.

Malheureusement, dans le domaine de la protection de l'enfance, le risque zéro n'existe pas. Face à un signalement d'abus sexuels, nous informons immédiatement la justice, et nous mettons en place en parallèle une procédure de suspension à titre conservatoire pour la personne concernée.

Nous exigeons des adultes de ne jamais mettre en doute la parole des enfants et de ne pas se mettre à la place des enquêteurs.





LA SÉCURITÉ des enfants : une priorité

Les 6-11 ans représentent 65 % des effectifs accueillis par les Scouts et Guides de France. Une attention toute particulière est donc apportée au contrôle des conditions d'encadrement, puisqu'environ 20.000 adultes membres de l'association sont susceptibles d'être en contact avec les enfants et les jeunes. Contrôle de la qualification, honorabilité des intervenants, vérification de l'absence de condamnation pénale, dossiers de camps dûment renseignés : rien n'est laissé au hasard par l'administration des SGDF afin de garantir à tous un séjour serein et sécurisant, tant pour les scouts/guides que pour leurs familles.

Encadrants, animateurs et animatrices sont soumis durant leur parcours à différents stages de formation, au cours desquels l'accent est mis sur la protection de l'enfance, la manière de recueillir la parole comme d'assurer la sécurité physique, affective et morale des mineurs. Une préoccupation qui a déjà donné lieu à deux soirées thématiques, retransmises en live sur Youtube. Les SGDF sont en outre à l'origine d'une Charte de Bientraitance, qui engage chaque adulte à « repérer, prévenir, dénoncer, lutter contre les situations de maltraitance » et à déclencher une chaîne d'alerte interne pour les situations d'urgence et les dysfonctionnements les plus graves.



Le scoutisme, en chiffres



